

Délibération 7 : Contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires souscrit avec le groupement Relyens / CNP Assurances à compter du 1er janvier 2024 – Avenant 1

1 DOCUMENT - Publié le 21 février 2024



<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/bureau-communautaire/bureaux-communautaires-2024/bureau-communautaire-du-9-janvier-2024/deliberations-1/deliberation-7-contrat-dassurance-groupe-pour-la-couverture-des-risques-statutaires-souscrit-avec-le-groupement-relyens-cnp-assurances-a-compter-du-1er-janvier-2024-avenant-1-24216?>



GRAND
LAC

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.